



Appel à candidature

pour deux postes de

Vigie de surveillance des marées, plages et activités nautiques

- Lieu d'affectation : poste de secours de l'école de voile
- Saisonnier été 2025 : du 07/07/2025 au 24/08/2025
- Temps de travail : 35 h réparti selon planning prédéfini

Missions

- ◆ Sécurité des plages : Prévention des noyades, suivi des conditions de baignade.
- ◆ Surveillance des marées : Anticipation des risques liés aux courants et aux changements de niveau d'eau.
- ◆ Contrôle des activités nautiques : Respect des zones de navigation, prévention des accidents.
- ◆ Météo et conditions de mer : Alerte sur les vents forts, les vagues dangereuses, les orages.

Activités

- ◆ Présence sur site pour intervenir en cas de besoin.
- ◆ Signaler les dangers.
- ◆ Collaboration avec les sauveteurs / SNSM / PM / POMPIERS / GENDARMERIE / SERVICE TECHNIQUE.
- ◆ Veille et régulation des activités.
- ◆ Campagnes d'information sur les risques maritimes / faunes et flores.
- ◆ Rappels des règles de sécurité pour les activités nautiques (jet-ski, paddle, voile, etc.).

Compétences professionnelles requises :

- ◆ PSE1 Formé aux gestes de premiers secours.
- ◆ Sportif.
- ◆ Connaissance du milieu maritime et littoral.

Compétences comportementales requises :

- ◆ Réactivité et sang-froid : Capable de gérer les urgences et prendre des décisions.
- ◆ Pédagogie et communication : Sensibilisation du public et des usagers.
- ◆ Esprit d'équipe et leadership : Travail avec les services de secours, associations et autorités locales.
- ◆ Rigueur et organisation : Planification des actions de surveillance et des rapports.
- ◆ Bienveillant.

Moyens mis à disposition :

- ◆ Postes de surveillance : Vigies surélevées sur les plages.
- ◆ Panneaux d'information : État des marées, météo, dangers potentiels.
- ◆ Alerte en temps réel sur les dangers (courants forts, méduses, pollution, etc.).
- ◆ Signalisation sur place : Drapeaux de couleurs pour la baignade, affichage des risques.
- ◆ Coordination avec la météo marine : Prise en compte des bulletins pour anticiper les risques.

Conditions d'exercice :

- ◆ Temps de travail : 35 h réparti selon planning prédéfini en binôme.
- ◆ Horaires : variables entre 9h et 20h suivant planning.
- ◆ Travail les samedis et dimanches.
- ◆ Rémunération selon grille indiciaire de base (IB 367 ; IM 366).

Adresser CV et lettre de motivation avant le 01/06/2024.

Renseignements

Candidature par mail ou courrier :

M. Le Maire
Mairie d'Agon-Coutainville
2 avenue Louis Pérrier
50230 AGON-COUTAINVILLE

Informations :

Mairie d'Agon-Coutainville
Service RH : 02 33 47 23 27
rh.mairie@agoncoutainville.fr

agoncoutainville.fr

